

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 14 mai 2018**

Etaient présents : MM. DELFORGE M. - PACCOU A. - MENDEL C. - NICOLATS G. - EVRARD P. - DEKEISTER C. - LUCHET S. - DRIEUX D. - LEVISSE P. - ENVAIN V.

Absents excusés : BECK B. - DEWYNTER K. - ALLAN H.

DRIEUX Delphine est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**
- **Désaffiliation de la CUD au CdG**
- **Rapport SDIS**
- **Projet bibliothèque**
- **Centre aéré**
- **Retour des commissions**
- **Divers**

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 30, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil. Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Désaffiliation de la CUD au CdG**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du Centre de Gestion concernant la désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à la désaffiliation au Centre de Gestion de la Communauté Urbaine de Dunkerque à compter du 1^{er} janvier 2019.

- **Rapport SDIS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le rapport du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord est consultable en Mairie.

- **Projet bibliothèque**

Monsieur le Maire propose un cahier des charges pour le projet d'aménagement de la bibliothèque. Après en avoir discuté, le conseil municipal approuve le cahier des charges proposé, avec une interrogation : faut-il conserver la lucarne en façade ?

- Centre aéré

Monsieur le Maire rappelle que suite à la dissolution de l'association AGACS, la commune a repris la compétence CLSH. Par conséquent, il est nécessaire de délibérer sur les rémunérations des animateurs non-titulaires. Après avoir consulté la fiche « carrières » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, le conseil municipal décide la qualification suivante :

Directeur, 7^{ème} échelon, indice brut 356, indice majoré 332.

Directeur adjoint, 6^{ème} échelon, indice brut 354, indice majoré 330.

Animateur diplômé ayant le BAFA complet, 5^{ème} échelon, indice brut 352, indice majoré 329.

Animateur stagiaire ou en formation BAFA, 3^{ème} échelon, indice brut 349, indice majoré 327.

Animateur non diplômé, 1^{er} échelon, indice brut 347, indice majoré 325.

- Retour des commissions

- Conseil Municipal des Jeunes : l'après-midi récréative s'est déroulée le mercredi 9 mai dans une ambiance conviviale.
Deux paniers de basket ont été installés dans la cours de l'école primaire.
- Bâtiments : les devis pour la rénovation des chéneaux de la sacristie et de l'école primaire ont été acceptés. Pour la sacristie, l'entreprise Renov'construction a été retenue. Pour l'école, il s'agit de l'entreprise ECR.
- Dépôt des déchets verts : la colonne installée est prévue pour recevoir les papiers et cartons recyclables. Elle sera remplacée par un conteneur précisant les déchets pouvant y être déposés. Madame PACCOU va recontacter l'entreprise ARDAENS pour étaler le tas de déblais.
- Voirie : le fauchage des fossés sera réalisé dans la semaine du 28 mai au 1^{er} juin 2018.

- Divers

- Piscine intercommunale : le choix de l'architecte est entériné, il s'agit du cabinet Chabanne de Lyon.
- Des herbes poussent au niveau du toit de l'Eglise. Madame Isabelle VERRONS va traiter comme cela a déjà été fait par le passé.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier pour l'organisation du ch'ti bike tour dans la commune. Monsieur NICOLATS propose d'en parler avec le bureau de l'ADEL.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Union Sportive de Lederzeele organise un tournoi jeunes le 9 juin. A cette occasion, l'USL sollicite une coupe ou des lots à offrir aux différents clubs. Le conseil municipal propose d'offrir une coupe.
- Monsieur le Maire propose que la commune adhère au dispositif « Panneau Pocket ». Il s'agit d'une application gratuite disponible sur téléphone portable afin que la Mairie puisse informer les personnes ayant transmis leur numéro de téléphone, des annonces de la commune (alerte météo, manifestations communales...). Le coût pour la commune est de 130 € par an. Le conseil municipal approuve cette proposition.
- Le promoteur du futur lotissement situé chemin de la pâture-allée des charmilles demande au conseil municipal son avis pour le nom du futur lotissement. Le conseil municipal propose « Le domaine des saules ».

Un dernier tour de table est effectué,

Monsieur EVRARD fait lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école.

Madame ENVAIN rappelle la dangerosité du manque d'éclairage de l'abri de bus de l'Haeneberg (route de Saint-Omer). Un débat est lancé : faut-il déplacer cet arrêt ? Faut-il le supprimer ?

La séance du conseil municipal est clôturée à 21h30.